PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 15 juillet 2014 à 19h30 à l'hôtel de ville, située au 2024 route 148, Pontiac, à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, Brian Middlemiss, maire-suppléant et les conseillers, Nancy Draper-Maxsom, R. Denis Dubé et Thomas Howard.

Également présent : M. Benedikt Kuhn, directeur général par intérim.

Absence motivée : Mme Inès Pontiroli et Dr. Jean Amyotte, conseillers

La session débute à 19:30 heures.

14-07-2075

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Parole au public et questions
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Lignes de rues
- 4. Ressources humaines Poste temporaire
- 5. Devis remplacement de ponceaux Chemins Rivière et Proven
- 6. Centre communautaire de Luskville
- 7. Congrès FQM
- 8. Estimation arpentage Chemin Cimetière
- 9. Subventions des chemins
- 10. Période de question du public
- 11. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé

Secondé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Adoptée

14-07-2076

LIGNES DE RUES

CONSIDÉRANT la liste fournie par le directeur de travaux publics concernant les chemins pour lesquels il est proposé de refaire les lignes de démarcations;

CONSIDÉRANT la période de l'année;

CONSIDÉRANT le budget disponible

Il est

Proposé par : Thomas Howard

Secondé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder à un appel d'offre auprès de 2 fournisseurs afin de faire refaire les lignes de démarcations sur le chemin de la Montagne et autour des trois écoles de la municipalité.

Adoptée

14-07-2077

<u>RESSOURCES HUMAINES – POSTE TEMPORAIRE</u>

CONSIDÉRANT le nombre d'effectifs réduit au sein de l'équipe des employés cadres de la municipalité de Pontiac;

CONSIDÉRANT la période estivale et les vacances prévues au sein de l'équipe;

CONSIDÉRANT les dossiers en attente et l'importance de poursuivre avec les objectifs établis;

CONSIDÉRANT les besoins de soutien en administration et en gestion

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom Secondé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur général par intérim à procéder à l'embauche de Mme Nancy York pour une durée de 8 semaines à 15 heures par semaine au taux horaire de 33,00\$ plus taxes, pour une dépense totale de 3960,00\$ plus taxes.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser le directeur général par intérim à procéder à l'embauche de ressources ponctuelles supplémentaires, selon les besoins, pour une dépense totale maximale de 10 000,00\$ taxes incluses, à même le budget d'administration générale, et ce, jusqu'au 31 décembre 2014.

Adoptée

14-07-2078

DEVIS REMPLACEMENT DE PONCEAUX – CHEMINS RIVIÈRE ET PROVEN

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de remplacer deux ponceaux, soit un sur le chemin Proven et l'autre sur le chemin Rivière;

CONSIDÉRANT l'appel de d'offre et les propositions reçues;

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé

Secondé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de service préparé par Raymond Bélisle pour le remplacement du ponceau sur le chemin Rivière pour un montant maximal de 9 395,14\$ moins les coûts pour les tests de compactions.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de demander au département des travaux publics de procéder au remplacement du ponceau sur le chemin Proven selon le devis préparé pour l'appel d'offre.

IL EST FINALEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense maximale de 2 500,00\$ pour la réalisation des tests de compactage requis

Adoptée

14-07-2079

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LUSKVILLE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a identifié le centre communautaire de Luskville comme un centre d'hébergement en cas de sinistre;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède des génératrices en cas d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE le panneau électrique du centre communautaire ne peut pas présentement accueillir de génératrice;

CONSIDÉRANT l'importance que le centre communautaire puisse être alimenté en permanence d'électricité en cas de sinistre;

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé Secondé par : Thomas Howard ET RÉSOLU de demander au directeur des travaux publics de faire l'analyse des besoins en approvisionnement d'électricité d'appoint du centre communautaire à Luskville.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que cette analyse devra inclure les coûts de modification nécessaire au système électrique et inclure l'hôtel-de-ville étant donné l'importance de prévoir un centre de coordination ailleurs que le centre d'hébergement, pour des raisons d'efficacité en cas de sinistre.

Adoptée

14-07-2080 CONGRÈS FQM

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge pertinent sa participation au congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités;

CONSIDÉRANT les montants prévus à cette fin dans le budget 2014;

CONSIDÉRANT le budget en cours;

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom Secondé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU de procéder à l'inscription du maire et du directeur général par intérim au congrès de la FQM pour une dépense totale maximale de 3 500,00\$.

Adoptée

14-07-2081

ESTIMATION ARPENTAGE – CHEMIN CIMETIÈRE

CONSIDÉRANT le besoin d'identifier l'emprise exact des chemins à l'intersection du chemin Cimetière et la 2^{ième} Concession pour pouvoir éventuellement y apporter des modifications respectant la propriété privé et la sécurité routière;

CONSIDÉRANT l'appel d'offre et les soumissions reçues;

Il est

Proposé par : Thomas Howard Secondé par : Denis Dubé

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de Nadeau Fournier Arpenteurs Géomètres pour l'arpentage de l'intersection du chemin Cimetière et la 2^{ième} Concession.

Adoptée

14-07-2082

SUBVENTIONS DES CHEMINS

CONSIDÉRANT la possibilité d'obtenir une subvention du gouvernement pour l'entretien du réseau routier de la municipalité de Pontiac dans le cadre du programme PARRM;

CONSIDÉRANT les besoins en terme de réparations et d'entretien des chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le coût estimé pour les réparations et entretien sur les chemins municipaux s'élève à 2 millions de dollar;

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom Secondé par : Brian Middlemiss ET RÉSOLU QUE la municipalité demande un montant de 250 000,00\$ dans le cadre du programme PARM pour les réparations et entretien de ses chemins.

IL EST DE PLUS RÉSOLU que la municipalité autorise le directeur général adjoint par intérim à signer les documents pertinents à cet effet.

Adoptée

14-07-2083 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom

Secondé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 22h11 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE	DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTERIM

[«] Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».